

ÉDUCATION & LIBERTÉ :

C'EST TOUT UN ÉQUILIBRE À TROUVER

9^{ÈME} JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE LA PARENTALITÉ

14 novembre 2025

 À PARTIR DE 8H30

 ESPACE LE KIASMA,
CASTELNAU-LE-LEZ



ÉDUCATION & LIBERTÉ :

C'EST TOUT UN ÉQUILIBRE À TROUVER

EN PRÉSENCE DE :

- > **Monsieur le Maire** de Castelnau-le-Lez,
- > **Pascal SUZANNE**, Président de l'EPE 34, **Charles FOXONNET**, Vice-Président de l'EPE 34 et **Blandine SAGOT**, Directrice de l'EPE 34
- > **Marie-Agnès GARCIA**, Directrice de la Msa Languedoc-Roussillon
- > **Claire NARANG**, Directeur adjointe de la Caf de l'Hérault
- > **Bruno VIC**, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- > **Jacqueline MARKOVIC**, Conseillère départementale du canton de Montpellier/Castelnau



INFORMATION PRESSE



9^{ÈME} JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE LA PARENTALITÉ À CASTELNAU LE LEZ LE 14 NOVEMBRE 2025 : ÉDUCATION ET LIBERTÉ : C'EST TOUT UN ÉQUILIBRE À TROUVER

INFORMATIONS PRATIQUES :

 Vendredi 14 novembre à partir de 8h30

 Espace Le Kiasma
1 Rue de la Cruzette - 34170 Castelnaud-le-Lez

La Journée départementale de la parentalité, organisée par Parentalité 34, est soutenue par la Caf de l'Hérault, le Conseil départemental de l'Hérault, la MSA du Languedoc-Roussillon et la Préfecture de l'Hérault, dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles. La Ville de Castelnaud-le-Lez apporte également son soutien en accueillant cette 9^{ème} édition.

Ouverte aux parents comme aux professionnels engagés dans les questions éducatives, cette journée propose un temps de réflexion et d'échange autour d'un thème central : « Éducation et liberté : c'est tout un équilibre à trouver ».

Comment accompagner les enfants dans leur développement tout en respectant leur autonomie ? Comment préserver sa propre liberté en tant que parent ?

Autant de questions qui seront explorées au fil d'une journée de réflexion, de partage et d'inspiration.

Le sujet sera illustré au travers d'ateliers et conférences animés par des intervenants « experts » ou professionnels référents en matière de parentalité.

Ainsi, parents, professionnels, élus et acteurs parentalité se retrouveront le temps d'une journée conviviale pour aborder le thème de la parentalité de manière constructive, pragmatique et décomplexée.

Ils aborderont et réfléchiront ensemble aux besoins des parents d'aujourd'hui pour permettre de :

- Mieux comprendre les enjeux liés à l'adolescence dans un monde numérique,
- Favoriser l'éveil et le lien parent-enfant dès les premiers mois de vie,
- Renforcer la place des parents dans le parcours scolaire de leurs enfants,
- Accompagner les jeunes dans leur construction identitaire et leur rapport aux attentes sociales,
- Soutenir les familles dans les périodes de transition, notamment en cas de séparation.

Cet événement gratuit sera notamment le moyen de valoriser les services existants, les réseaux locaux parentalité et promouvoir la politique parentalité dans le Département de l'Hérault.

UN PROGRAMME RICHE, RYTHMÉ ET ACCESSIBLE À TOUS

Organisée en trois temps, la journée permettra à chaque participant d'échanger et de trouver des réponses à ses questions.

> 10h - Conférence d'ouverture

• **Comprendre son adolescent à l'ère du numérique pour mieux agir** : Une intervention pour mieux accompagner les parents de nos jeunes dans un monde ultra-connecté.

Animé par Jocelyn Lachance, sociologue, docteur en sociologie de l'Université de Strasbourg et en sciences de l'éducation de l'Université Laval, membre de l'Observatoire jeunes et société de Québec, codirecteur de la collection « Adologiques » (PUL et Hermann) et président de l'association Anthrophoto

> 13h45 - Ateliers thématiques animés par des professionnels de la parentalité

- Atelier 1 : s'éveiller par le jeu avec son enfant, de la grossesse jusqu'à 5 ans
- Atelier 2 : le rapport du parent à l'école et sa place, entre 6 et 10 ans
- Atelier 3 : accompagner la construction identitaire de l'adolescent, entre 11 et 14 ans
- Atelier 4 : soutenir l'adolescent dans les attentes sociétales, entre 15 et 18 ans

15h10 - Plénière « Coparentalité et éducation lors des situations de séparation » : une présentation et des illustrations par des professionnels.le.s

CONTACT PRESSE :

- Caf de l'Hérault : Aude HERBONNIERE,
Responsable communication marketing
Tél : 04 67 22 99 09 / 06 09 23 28 06
aude.herbonniere@caf34.caf.fr

- Ville de Castelnaud-le-Lez

Sabrina DRIDI, Directrice de la communication
Tél. 04 67 14 27 22 / 06 74 78 94 64
sdridi@castelnaud-le-lez.fr



ANNEXE 1



« PARENTALITÉ 34 » UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL AU SERVICE DES ACTEURS DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La création au plan national du comité national de soutien à la parentalité en 2010, a donné lieu dans le département de l'Hérault à la mise en place d'un comité départemental de soutien à la parentalité.

Ce Comité a initié le réseau « Parentalité 34 » en 2012, à partir des dispositifs et offres déjà existants sur le territoire avec pour objectif de mettre en lien et coordonner les acteurs du soutien à la parentalité dans l'Hérault.

Son rôle : animer et coordonner les acteurs du soutien à la parentalité dans l'Hérault dans le respect de la charte nationale du soutien à la parentalité.

UNE MISSION ANIMÉE PAR L'EPE 34 ET COORDONNÉE PAR LA CAF DE L'HÉRAULT

La Caf de l'Hérault a confié la mission d'animation de ce réseau à l'association « Ecole des parents et des éducateurs de l'Hérault » (Epe 34). Une convention de partenariat est signée chaque année depuis 2012 pour la délégation de cette mission.

Celle-ci est signée par : l'Etat représenté par les services de la Ddets de l'Hérault, le Conseil départemental de l'Hérault, la Msa Languedoc-Roussillon, la Caf de l'Hérault et l'Ecole des parents et des éducateurs de l'Hérault.

La coordination départementale parentalité et le pilotage de la mission d'animation départementale parentalité sont assurés par la Caf de l'Hérault.

UN RÉSEAU EN DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DEPUIS PLUS DE 10 ANS

A ce jour, il y a 16 réseaux locaux parentalité qui se sont développés dans le Département de l'Hérault co-animés par des référents locaux.

LES FINANCEMENTS DE LA CONVENTION DÉPARTEMENTALE

En 2024, dans le cadre de la convention départementale pour l'animation parentalité les partenaires signataires ont apporté le soutien suivant :

- **11 850€** versés par la Caisse Msa Languedoc-Roussillon
- **20 000€** versés par le Conseil départemental de l'Hérault
- **85 000€** versés par la Caf de l'Hérault dont 50 000€ dans le cadre du fonds national parentalité.



ANNEXE 2



CASTELNAU-LE-LEZ ET LA CAF DE L'HÉRAULT : UN PARTENARIAT STRUCTURANT AU SERVICE DES FAMILLES

Depuis plusieurs années, la Ville de Castelnaud-le-Lez et la Caf de l'Hérault collaborent étroitement pour développer des réponses adaptées aux besoins des familles, des enfants et des jeunes du territoire. Ce partenariat s'inscrit dans une démarche de coordination renforcée, formalisée par la Convention territoriale globale (CTG*) 2023-2027.

Cette convention repose sur un diagnostic partagé et permet de structurer les actions autour de quatre axes majeurs : petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité et animation de la vie sociale. Elle vise à améliorer la lisibilité des dispositifs, à renforcer leur complémentarité et à favoriser une approche transversale des enjeux sociaux.

UN TERRITOIRE EN ÉVOLUTION, UNE OFFRE DE SERVICES ÉTOFFÉE

Castelnaud-le-Lez connaît une croissance démographique soutenue, avec une population passée de 4 000 habitants en 1962 à plus de 24 000 aujourd'hui. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de transformation urbaine qui appelle une adaptation continue des services aux familles.

Le partenariat entre la commune et la Caf se traduit par un maillage territorial dense, composé de nombreuses structures :

Petite enfance :

- 3 multi-accueils municipaux et 1 jardin d'enfants,
- 5 micro-crèches privées en mode PAJE,
- 1 Relais Petite Enfance intercommunal,
- 2 Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s : Baby Bilingue et Petit Patatam.

Parentalité et accompagnement :

- 1 Lieu d'Accueil Enfant-Parent (À petit pas),
- 1 CLAS porté par l'association Coup de Pouce,
- 1 projet parentalité (Sur les chemins de la parentalité),
- 1 permanence de médiation familiale (Les mots pour le dire),
- 1 Réseau parentalité lancé en mars 2025.

Enfance et jeunesse :

- 10 accueils de loisirs et périscolaires maternels/élémentaires,
- 5 accueils de loisirs sans hébergement pour les enfants et les adolescents.

Animation de la Vie Sociale :

- 5 Maisons des Proximité agréées Espace de vie sociale (EVS) situées dans les quartiers du Devois, du Caylus, du Mas de Rochet, Eurêka et avenue de l'Europe.

Accès aux droits :

- 2 permanences juridiques par mois à la maison des proximités du Devois, assurées par le CIDFF

UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER SIGNIFICATIF DE LA CAF

Pour soutenir ces actions sur l'année 2024, la Caf de l'Hérault a mobilisé un financement global de près de 3 millions d'euros, répartis entre :

- les bonus territoire CTG,
- les prestations de service,
- les subventions.

En parallèle, les prestations légales versées aux allocataires de la commune s'élèvent à près de 36 millions d'euros, soit un montant moyen mensuel de 446 € par allocataire.

*Ctg (Convention territoriale globale) est une convention qui vient cadrer et coordonner l'ensemble des dispositifs existants sur les cinq champs d'intervention. La Ctg ne prévoit pas de financement spécifique, elle n'est pas un dispositif supplémentaire à ceux qui existent déjà. Elle permet de gagner en efficacité, rationaliser les engagements contractuels et prioriser les projets constituant les principaux enjeux tels que les évolutions démographiques et socio-économiques du territoire. Elle rassemble aussi la totalité des champs d'intervention de la Caf sur le territoire : «enfance-jeunesse», «parentalité», «animation de la vie sociale», «logement» et «accès aux droits».